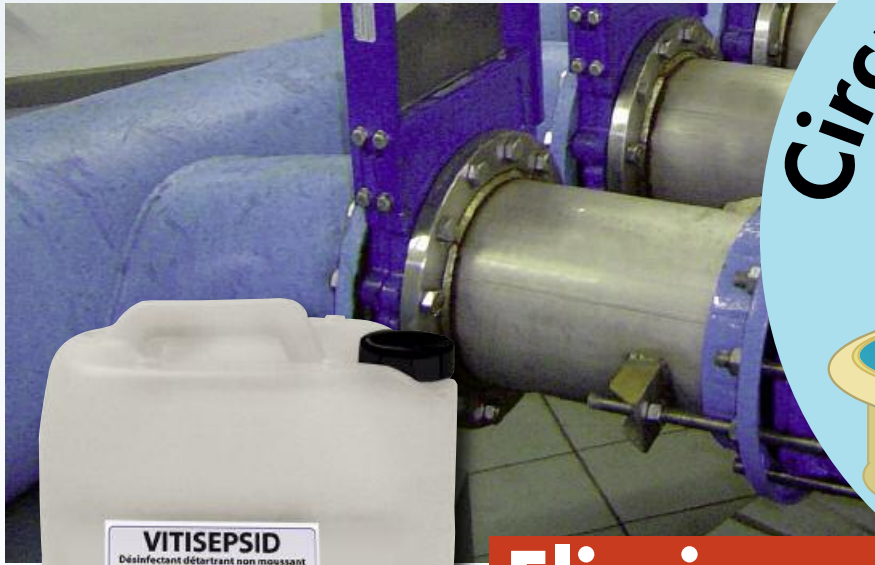


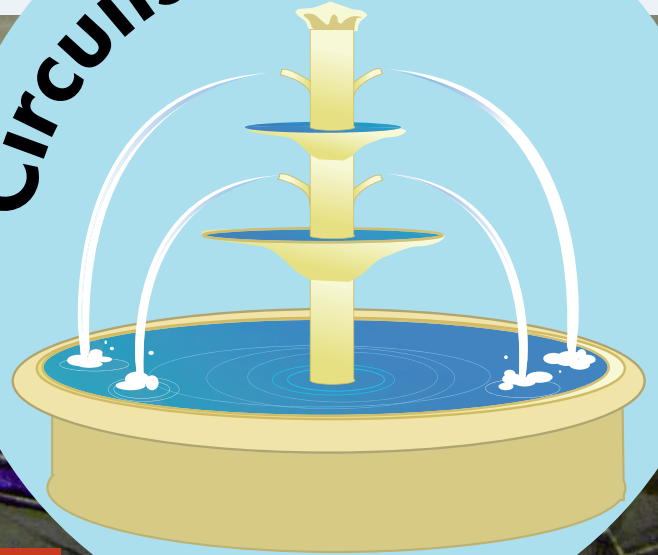
VITISEPSID

Désinfectant algicide non moussant
avec action détartrante

Recommandé pour les eaux projetées car ne génère pas de mousse
A base de substances actives biodégradables
Non classé dangereux pour l'environnement



Circuits d'eau



Elimine :

Micro-organismes nuisibles
Champignons
Moisissures
Virus
Spores

CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 8 SEPTEMBRE 1999 (J.O. DU 29/11/99) CONCERNANT LES PROCÉDÉS ET LES PRODUITS UTILISÉS POUR LE NETTOYAGE DES MATÉRIEAUX ET OBJETS DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC LES DENRÉES, PRODUITS ET BOISSONS POUR L'ALIMENTATION DE L'HOMME ET DES ANIMAUX.

Conforme à l'annexe II de l'arrêté ministériel paru au JORF du 15 janvier 2010, VITISEPSID peut donc être utilisé en Agriculture Biologique.

Inventorié par le MEDDTL pour le TP2, TP4, TP11 sous le n°30284

TP2 - Désinfectant et algicide pour les surfaces, matériaux, équipements et mobiliers sans contact direct avec des denrées alimentaires. Désinfectant et algicide préventif pour les bassins et aquariums décoratifs. Désinfection automatique des sanitaires. Désinfection des déchets des hôpitaux. TP4* - Désinfection pour les surfaces en contact avec des denrées alimentaires. TP11 - Désinfectant et algicide pour eau de refroidissement et eau de fabrication.

*produit en cours d'autorisation de mise sur le marché dossier n°20110075 auprès de l'ANSES (sous la tutelle du MEDDTL).



Société Industrielle de Diffusion

www.sid.tm.fr

2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX

Tél : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 43 99 98 65



VITISEPSID Désinfectant algicide non moussant avec action détartrante

VITISEPSID est un désinfectant **bactéricide, fongicide, virucide et sporicide** conçu pour des utilisations multiples : désinfectant détartrant pour cuves, tanks, citernes, réservoirs et bassins vides ou contenant des liquides en phase aqueuse*. Désinfection des canalisations, des circuits d'eau de refroidissement, algicide pour fontaines décoratives, entretien des canalisations (élimination des dépôts calcaires et minéraux). **VITISEPSID** est particulièrement recommandé pour les opérations d'asepsie rapide partout où il est nécessaire d'assainir l'eau dans des circuits non démontables par simple circulation.

* liquides ne contenant pas de poissons et n'étant pas destinés à la consommation humaine ou animal.

VITISEPSID possède les propriétés suivantes :

BACTÉRICIDE : efficacité* sur souches *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Lactobacillus brevis*, *Lactobacillus plantarum*, *Salmonella typhimurium* et *Listeria monocytogenes*, *Legionella pneumophila* : efficacité à partir de 50 ml/m³ à 0,1 % (soit 1 g/L) en 5 min à 20° C.

*selon tests EN 1040 et EN 1276

FONGICIDE : efficacité* sur souches *Brettanomyces intermedius*, *Candida albicans*, *Saccharomyces cerevisiae*, *Zygosaccharomyces mollis*, *Absidia corymbifera*, *Aspergillus versicolor*, *Cladosporium cladosporioides*, *Geotrichum candidum*, *Penicillium verrucosum cyclopium*, *Scopulariopsis brevicaulis* : efficacité à partir de 0,3 % à 2 % (soit 20 g/L) en 15 min. *selon tests EN 1650 et NF T 72-301

VIRUCIDE : efficacité* sur *Bactériophage* : efficacité à 10 % (soit 100 g/L) à partir de 30 min de temps de contact. *selon test NF T 72-181

SPORICIDE : efficacité* sur *Bacillus cereus*, *Bacillus subtilis var. niger*, *Clostridium sporogenes* : efficacité à 5 % (soit 50 g/L) à partir de 60 min de temps de contact. *selon test NF T 72-301

MODE D'UTILISATION :

Désinfectant et algicide pour eau de refroidissement et eau de fabrication

Traitement bactéricide : remplir le circuit avec une eau dosée à 0,1 % (1 g/L) et mettre le circuit en fonctionnement pendant au moins 15 min, puis vidanger et rincer le circuit avec une eau qui sera encore vidangée puis remettre à niveau pour un fonctionnement normal.

Traitement anti-légionnelle en curatif

Pour un traitement réalisé à 20° C, remplir le circuit avec une eau dosée à 800 g/m³ et mettre le circuit en fonctionnement pendant au moins 60 min, vidanger et rincer le circuit avec une eau qui sera encore vidangée puis remettre à niveau pour un fonctionnement normal. Si le traitement est réalisé à 50° C, il faut suivre le même mode opératoire mais avec une eau qui peut être dosée à 200 g/m³.

Traitement anti-légionnelle en préventif

Verser de manière hebdomadaire l'équivalent de 50 g/m³ et additionner avec la même concentration les adonctions d'eau faites pour maintenir le niveau d'eau dans le circuit.

Traitement anti-légionnelle préventif en alternative au traitement avec le PS 2175 déjà en place

Les DRIRES et les spécialistes de l'hygiène recommandent d'alterner les traitements biocides afin de limiter les phénomènes de biorésistance.

Dans ce cas, verser 1 fois par mois l'équivalent de 100 g/m³.

Désinfectant et algicide préventif pour les bassins et aquariums décoratifs

Cibles : parcs d'attraction avec de l'eau, fontaines décoratives, bassins de rétention (réservoirs eau à incendie pour sprinklers), etc. **Traitement curatif** : 4 % soit (40 g/L) puis ajout hebdomadaire par pompe doseuse de 20 g/m³ ou ajout mensuel de 100 g/m³. Les rajouts d'eau dans le circuit pourront aussi bénéficier d'un traitement de 20 g/m³.

AUTRES DOMAINES D'UTILISATION : industrie agro-alimentaire, industrie du vin, industrie de la distillerie, industrie pharmaceutique, plasturgie, municipalités, collectivités, laboratoires, etc.

MATIÈRES ACTIVES : Acide peracétique (5 % m/m), peroxyde d'hydrogène (20 % m/m). Type de préparation : solution hydrosoluble concentrée.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES :

- Etat physique : liquide limpide
- Parfum : aucun - Ne pas respirer
- Masse volumique à 20° C : 1120 ± 5 kg/m³
- pH solution à 1 % : 2,5 ± 1,0

Environnement : sans phosphate, désinfectant non classé dangereux pour l'environnement, matières actives biodégradables, utilisable en Agriculture Biologique.

STOCKAGE : dans son emballage d'origine, fermé. Ne pas stocker avec des produits inflammables.

RECOMMANDATIONS : à employer sur des surfaces propres et nettoyées. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit. Les dilutions doivent être préparées au moment de l'emploi et utilisées en solutions perdues. Ne jamais mélanger avec d'autres produits chimiques, en particulier les alcalins chlorés. Déconseillé sur le galvanisé, les polyamides, le béton, l'aluminium et ses alliages, le caoutchouc. Pour limiter les risques de corrosion sur les aciers inoxydables, il est conseillé de diluer le produit dans une eau contenant moins de 40 à 50 ppm de chlorures et de ne pas utiliser à chaud.

ETIQUETAGE : se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit.

IMPORTANT

NOUS GARANTISSONS LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE NOTRE PRODUIT DANS LES CONDITIONS D'UTILISATION FIGURANT SUR LA PRÉSENTE NOTICE. POUR VOTRE PLUS GRANDE SATISFACTION, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PROCÉDER TOUJOURS À UN ESSAI PRÉALABLE AFIN DE VOUS ASSURER QUE LE PRODUIT CONVIENT À L'USAGE SPÉCIFIQUE QUE VOUS VOLEZ EN FAIRE ET AU SUPPORT SUR LEQUEL IL DOIT ÊTRE APPLIQUÉ.

VOTRE REPRÉSENTANT

Société Industrielle de Diffusion

www.sid.tm.fr

2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX

Tél : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 43 99 98 65

